



## 24<sup>ème</sup> MARCHÉ AUX FLEURS, DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT A GRISY LES PLATRES

**LE DIMANCHE 28 AVRIL 2019**

Exposition-vente sur la place de l'église  
et dans les rues du village.

L'accès des visiteurs à cette manifestation est gratuit, la volonté de la Mairie étant de l'offrir au plus grand nombre.

### REGLEMENT À L'USAGE DES EXPOSANTS

#### **Réservations :**

Les réservations devront parvenir à la mairie au plus tard le **20 avril 2019**.

Toute réservation non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.

#### **Annulation :**

Pour toute annulation de réservation de l'exposant parvenant aux organisateurs après le **20 avril 2019**, le règlement ne sera pas remboursé (sauf cas grave justifié).

Si pour des raisons indépendantes de la volonté de la Mairie la manifestation ne pouvait avoir lieu, toutes les sommes versées par les exposants seront remboursées.

#### **Installation et démontage des stands :**

Installation : le 28 avril au matin à partir de 6 heures

Aucun véhicule dans la zone d'exposition à partir de 8 heures 30.

Démontage : le 28 avril au soir à partir de 19 heures.

#### **Assurances :**

La Mairie de Grisy les Plâtres a souscrit auprès de sa compagnie d'assurances une police de responsabilité civile la garantissant au cas où sa responsabilité serait engagée en tant qu'organisateur de la manifestation.

Il est de la responsabilité de l'exposant de vérifier qu'il possède, à titre personnel, cette garantie.

#### **Communication :**

##### **Presse :**

Dès mars, les supports nationaux spécialisés recevront un dossier de presse les informant de notre manifestation, nous en assurerons le suivi.

Tous les supports : - Journaux et magazine : La Gazette, l'Echo Régional, le Parisien, Vivre en Val d'Oise, Val d'Oise Magazine, Rustica ;  
- office de tourisme : Marines, Gisors, Pontoise et alentour ;  
- auprès de la Communauté de Commune du Vexin Centre.

##### **Tracts et affichage:**

Diffusion de flyers.

Affiches présentes chez les commerçants et dans les lieux publics de la région.

Calicots aux entrées du village + ronds-points.

Fléchage sur la route départementale reliant Pontoise à Marines.

Deux parkings fléchés et gratuits seront mis à la disposition des exposants et du public.

La Commission des Fêtes se réserve l'exclusivité de la buvette et de la restauration.

**Mairie - 10 rue Robert Machy – 95810 GRISY LES PLATRES - Tél 01.34.66.62.69 Fax 01.34.66.43.61**

Ouvertures : Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h – 12H ; Mercredi : 13h – 17h ; Samedi : 9h - 12h

Mairie-de-grisy-les-platres@wanadoo.fr

www.grisylesplatres.fr

